

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance la phase 2 de son Plan Handicap

Après 3 années d'actions en faveur des personnes en situation de handicap, Sandrine CHAIX, Conseillère régionale spéciale au Handicap, a dévoilé ce lundi 20 juillet à l'Hôtel de Région de Lyon de nouvelles mesures à destination de ce public dans le cadre de la phase 2 du Plan Handicap de la Région.

Dès 2016, **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a souhaité bâtir une politique ambitieuse en matière de handicap, l'idée étant que chaque direction prenne en compte l'inclusion du handicap dans chacune de ses actions. Cela s'est traduit ainsi par une démarche transversale et des mesures spécifiques :

➤ Une démarche transversale

- Formation : avec les dispositifs CARED + et la démarche H+
- Lycée : schéma de mise en accessibilité des lycées et Bourses aux mérites +
- Transport : mise en accessibilité des gares et des arrêts routiers
- Sport : aide à l'acquisition de matériels, soutien aux ligues, doublement de la licence dans le Pass'Région et club des partenaires H+ sport
- Ressources humaines : la Région a atteint plus de 11% de travailleurs en situation de handicap au sein de ses effectifs
- Culture : démarche H+ festival pour former et mettre en lien les acteurs

➤ Des mesures spécifiques

- Un appel à projet pour soutenir l'innovation
- Un appel à projet pour favoriser l'insertion professionnelle
- Aide à l'acquisition de véhicules adaptés
- Soutien en investissement à la modernisation des ESAT



- 3 grandes causes régionales défendues : les troubles DYS, Sport et Handicap, Les accidentés de la vie et Enfance et Handicap pour cette année 2020.

Aujourd'hui, la Région veut aller encore plus loin pour continuer à être exemplaire dans ce domaine. Elle a souhaité ainsi investir pour porter d'autres projets afin d'améliorer le quotidien des personnes handicapées.

➤ **Accompagner les familles d'enfants hospitalisés**

- Création d'un fonds pour la création d'espace famille dans les centres de rééducation
- Bonus dans les contrats territoriaux pour l'achat d'aires de jeux pour les enfants

➤ **Soutenir le logement pour les personnes handicapées**

- Mise en place de logement tremplin
- Soutien aux collocations de personnes handicapées

➤ **Favoriser l'accès aux loisirs**

- Mutualisation d'équipements pour accueillir les festivaliers en situation de handicap
- Investissement dans la mise en accessibilité des parcours de pêche
- Accompagner l'équithérapie dans le cadre du Plan Ambition Cheval

Cette nouvelle phase du Plan Handicap a été votée à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière des 8 et 9 juillet dernier.

« En 2017, nous adoptions notre premier Plan Handicap. C'était sans aucun doute la première fois qu'une Région initiait une action aussi ambitieuse dans ce domaine. Trois ans après, ce plan a porté ses fruits. Aujourd'hui, la Région se positionne avec une nouvelle vague d'investissements permettant d'augmenter encore significativement nos efforts pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et faire ainsi d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus inclusive d'Europe. », déclare **Sandrine CHAIX**, Conseillère régionale spéciale au Handicap.

